

Maubec

TOUT SAVOIR SUR LA **VIE** DE NOTRE **VILLAGE**

infos

N° 219
Janvier
2022

meilleurs
voeux

Le mot du MAIRE

Chères maubecquoises, chers maubecquois,

Comme le veut la tradition, par ce petit mot je viens vous présenter mes vœux pour 2022. Cette nouvelle année devra encore s'accompagner de beaucoup de prudence de notre part ; La situation pandémique n'est toujours pas stabilisée, une nouvelle vague est bien présente et nous devons encore appliquer rigoureusement les dispositions de sécurité anti-covid. Nous avons affaire à une situation collective et il n'y a que collectivement par notre civisme que nous contrôlerons cette situation si pénible.

Le pass-sanitaire nous épargne du strict confinement et nous permet le regroupement modéré, c'est une bonne chose mais, qu'en serait-il si nous n'avions pas accès au vaccin ?

Malgré un grand nombre de tâches en lien avec l'épidémie, de nombreux dossiers, dans les domaines du social, de la jeunesse, de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux ont été traités en 2021 par votre mairie ; élus et agents sont engagés pleinement et, l'on peut juste regretter durant cette période de crise, les actions poursuivies par quelques personnes de notre village bien procédurières au détriment de notre collectivité publique. Un des dossiers importants de l'année à venir sera le projet de déviation de Coustellet ; avec mes collègues d'Oppède et de Robion nous avons obtenu pour six mois le report de l'avis d'enquête publique. Ce temps va permettre aux services du Conseil Départemental d'étudier de nouveaux

éléments de gestion des flux de circulation et non le seul contournement sud, pas intéressant, mais envisagé par une route surélevée à quatre voies beaucoup trop imposante dans notre paysage environnemental.

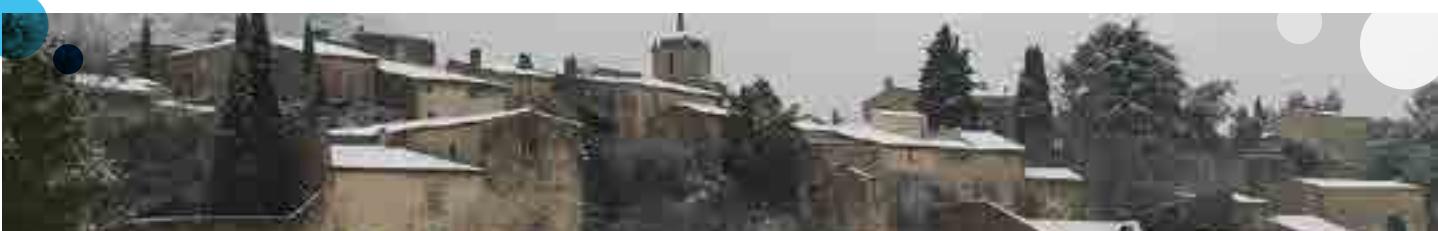
L'année s'est terminée dans notre village par les traditionnelles animations de Noël : une soirée pizzas/ téléthon rapportant un peu plus de mille euros, un agréable repas pour les anciens et un spectacle son et lumières clôturant le marché de Noël organisé par le comité des fêtes comme toujours magnifique. Je salue également l'initiative des commerçants des Bastides neuves pour leur buffet de Noël, ainsi que le domaine du Bois Bréant pour le très beau marché organisé au sein de son établissement.

Pour cette nouvelle année, de nouveaux projets sont en cours d'étude avec divers aménagements prévus comme l'extension du cimetière, l'isolation de l'école maternelle ou la création d'un espace de loisirs et sports, chemin du Puits de Grandaou, bien entendu, au fil de l'actualité locale vous aurez l'occasion de suivre l'évolution de chacun de ces points.

Avec mon conseil municipal, j'ai programmé la présentation de mes vœux pour le vendredi 7 janvier à la salle des fêtes. Les conditions sanitaires seront évidemment respectées et j'espère qu'au cours de cette soirée, un peu plus courte que d'habitude, j'aurai le plaisir de vous saluer en partageant ensemble la galette des rois. Pour l'instant, je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches, une année utile, prudente, et surtout heureuse.

Bien à vous,

Frédéric Massip, Maire de Maubec



Actualités communales

- Le mot du maire
- Dématérialisation des dossiers d'urbanisme
- Téléthon
- Procuration : mode d'emploi
- Octobre Rose
- Collégiens méritants
- Opération sapin de Noël
- Permanences architecte conseil
- Infos service des impôts
- Recensement
- Expression des conseillers élus du groupe d'opposition
- Nomadé(s)

Actualités

culturelles & associatives

- Conférence LPO
- Maubec Loisirs Culture
- Médiathèque intercommunale
- La Strada
- Patrimoine et culture
- La Gare



f Maubec Luberon - Officiel
www.mairiemaubec-luberon.fr



Frédéric MASSIP, Maire de Maubec
et son Conseil Municipal vous convient à la traditionnelle

présentation des vœux

Vendredi 7 janvier 2022 à 18h30

Salle des fêtes

Pass sanitaire obligatoire et masque requis



Dématérialisation des dossiers d'urbanisme

Vos démarches d'urbanisme en ligne sur la commune de Maubec :

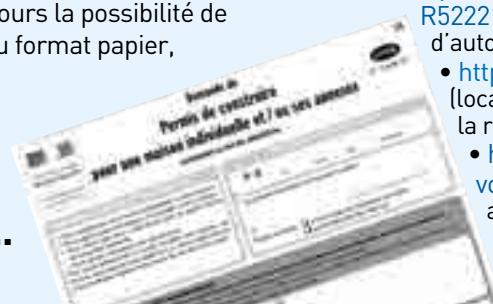
A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les collectivités devront avoir mis en œuvre la possibilité pour leurs administrés de saisir par voie électronique (SVE) les demandes d'autorisation d'urbanisme.

L'instruction va ainsi passer d'une procédure papier à une procédure numérique, du dépôt en ligne de la demande sur un téléservice dédié, à la notification de la décision jusqu'à la déclaration d'achèvement de chantier.

Les dépôts dématérialisés ne pourront se faire que par ce téléservice. Aucune autre transmission par un autre biais numérique ne sera recevable.

Le pétitionnaire aura toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier, s'il le souhaite.

**Comment effectuer vos démarches ?
Deux solutions s'offrent à vous...**



1. PAR LE TÉLÉSERVICE (dès le 1^{er} janvier 2022)

Cliquez sur le lien correspondant ci-après et laissez-vous guider

- Maubec : <https://sve.sirap.fr/#/084071/>
Lien aussi disponible sur le site internet de LMV : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/communaute-de-communes/service-commun>

2. PAR VOIE PAPIER

- Télécharger les formulaires sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
- Déposer les dossiers complets à la mairie de la commune. Après enregistrement le dossier est envoyé au service ADS (Autorisation Droit des Sols) de la CA LMV (Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse).

Les sites qui peuvent vous aider dans vos démarches :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> (assistance au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme),
 - <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> (localisation du terrain du projet et définition de la règle d'urbanisme applicable à votre projet),
 - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319> (rappels généraux sur les autorisations d'urbanisme - complément à l'assistance vers laquelle pointe le premier lien).

**AFM
TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUÉRIR



**Recette de la soirée
du 3 décembre :
1093 €
au profit du téléthon,
MERCI aux
donateurs !**





Procuration Mode d'emploi

Ce qui change pour l'électeur à compter du 1^{er} janvier 2022 :

→ Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

→ Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

→ L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr

→ Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

Téléprocédure « Maprocuration » : les fonctionnalités de la téléprocédure sont enrichies

→ L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).

→ L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.

→ Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser **Maprocuration**.

→ En plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.

Attention : pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable !

Pour les futures élections, et en particulier les élections présidentielle et législatives de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. Le rehaussement du plafond de procurations par mandataire prévu pour les élections départementales et régionales constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite.



Octobre Rose

Aurore Stella, adjointe au maire en charge de la commission jeunesse et sport est allée remettre à l'institut Ste Catherine d'Avignon la somme de 400 € récoltée lors de la vente des rubans roses à l'occasion de l'opération Octobre Rose ainsi qu'un « coussin cœur » (soutien de bras pour les personnes atteintes d'un cancer du sein) fabriqué par l'une de nos administrés.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette opération.



L'excellence mise à l'honneur au collège du Calavon

Vendredi 18 novembre, s'est déroulée la cérémonie républicaine de remise du Brevet des Collèges, obtenu cette année avec mention Très Bien par 40 élèves sur les 155 ayant décroché leur diplôme. Nouveauté cette année, 20 élèves méritants - dont le parcours au collège a été remarquable, avec des résultats toujours excellents alliés à une attitude exemplaire - ont été mis à l'honneur. En présence de nombreux élus de Cabrières d'Avignon, de Lagnes, de Maubec, d'Oppède et de Robion, ces élèves méritants ont été félicités et récompensés.



Des présents financés notamment grâce aux subventions des communes et de l'association cabriéroise La Jouvenço du Luberon. Bravo aux maubecquois Florentine Bianchi et Raphaël Sudre, qui faisaient partie des 20 élèves mis à l'honneur !

Photos et article Elsa Bastide (La Provence)



Opération Sapin de Noël

Information Service des impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
À compter du 1^{er} janvier 2022, les services des impôts des particuliers d'Avignon et de Cavaillon se regroupent pour former le :
SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS (SIP) SUD VAUCLUSE
Avenue du 7^{ème} génie – BP 61094
84097 AVIGNON Cedex 9
Tél : 04 90 27 73 00

Un accueil de proximité reste ouvert à Cavaillon 733 avenue du Languedoc.

Ce service vous accueille, avec ou sans RDV, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Pour mieux répondre à vos attentes, ce service propose un accueil personnalisé sur RDV dont vous pouvez bénéficier.

Vous pouvez également vous rendre sur le site impots.gouv.fr pour effectuer l'essentiel des démarches et trouver les réponses, utiliser la messagerie sécurisée dans l'espace Particulier pour leur écrire, utiliser la rubrique **CONTACT** de ce site pour prendre rendez-vous avec le service de votre choix.

UN ACCUEIL FISCAL DE PROXIMITÉ EST AUSSI PROPOSÉ PAR L'ESPACE FRANCE SERVICE situé à l'agence postale de MAUBEC-COUSTELLET qui est apte à délivrer des renseignements simples, des dépliants et formulaires et à vous accompagner dans les démarches numériques ou à vous prendre rendez-vous avec votre SIP de rattachement.

Les paiements en espèces ou par carte bleue peuvent également être effectués auprès des buralistes agréés.

Pour toute question : 0 809 404 401 (service gratuit + prix d'un appel).



Permanences CONSEIL ARCHITECTURAL et RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les vendredis 14 et 28 janvier à partir de 9h30

Les vendredis 11 et 25 février à partir de 9h30

Sur RDV uniquement au **04 90 76 92 09**



Parc naturel régional du Luberon

Recensement

J'ai 18 ans et je me suis fait recenser

• Je suis recensé sur Maubec : je suis inscrit d'office sur les listes électorales de Maubec

• Je me suis fait recenser sur une autre commune : je vérifie mon inscription sur les listes électorales en me rapprochant de la mairie

Je vais avoir 18 ans avant le prochain scrutin (10 et 24 avril) et je ne suis pas recensé

• Je me suis fait recenser à Maubec avant le 31/12/21 : je serai inscrit d'office sur les listes électorales de Maubec

• À partir du 1/01/2022, je me fais recenser mais je dois m'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter

Espace réservé à l'expression des conseillers élus du groupe d'opposition

Nous avons décidé de suivre des formations sur différents points concernant la gestion d'une commune. Ces formations sont sans incidence sur le budget de la collectivité puisque le financement est issu des prélèvements obligatoires sur les indemnités des élus.

Les premières séances ont permis d'aborder deux aspects essentiels de cette gestion :

- les fondamentaux de l'urbanisme,
- la préparation du budget de la collectivité.

Des séances d'approfondissement font l'objet de formations ultérieures.

Des informations fort intéressantes de la part de professionnels très compétents et objectifs, qui ont apporté un éclairage non négligeable aux élus minoritaires (que nous sommes).

Hervé Gayet, Richard Giuffrida,
Llamas Marie-Line, Sylvana Macaigne.
pour-vous-maubec-autrement.site.fr

Les RENDEZ-VOUS du mois Nomade(s) **BAKÉLÉ**

Vendredi 28 janvier 2022 à 19h
Salle des Fêtes de Maubec



En partenariat avec La Garance (Scène Nationale de Cavaillon), dans le cadre de leur programmation Nomade(s)

Fabrizio Rosselli : errance clownesque
« dans ce spectacle muet, un personnage téméraire multiplie les constructions géométriques à travers la manipulation de seaux. Obstinent face à l'impossible, ce doux rêveur nous offre une vision ludique et absurde de son obsession ».

Entrée libre : offert par la Mairie



**La loutre d'Europe
est de retour en Provence !**
conférence - débat
Animée par Robin Lhuillier
formateur à la LPO PACA

**Vendredi 21 janvier 2022
19h00**
Entrée libre

Espace culturel de MAUBEC



Maubec Loisirs Culture Foyer Rural



Après une saison 2020-2021 arrêtée dès la fin octobre, nous félicitons de la reprise des activités en septembre 2021 avec toujours le respect des consignes covid et maintenant également l'obligation de présenter le PASS SANITAIRE à partir de 12 ans.

L'Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 22 octobre.

Rendez-vous le 4 février pour une soirée en musique et chansons autour de l'histoire du jazz avec le groupe de « Michel Prat et Nounours ».

Une très belle nouvelle année pour tous !



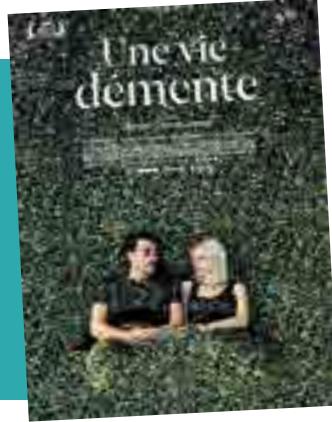
Médiathèque de Maubec **photos**
«Les gens du voyage»

Du 1^{er} au 31 janvier 2022



Une exposition de photos en noir & blanc de Philippe DANGER

Espace Armand Meffre
(aux horaires d'ouverture de la médiathèque).



La STRADA centre culturel Armand Meffre

Lundi 3 janvier à 20h30 : « Une vie démente »

Comédie de Ann Sirot, Raphaël Balboni avec Jo Deseure, Jean Le Peltier, Lucie Debay.

Alex et Noémie voudraient avoir un enfant. Leurs plans sont chamboulés quand la mère d'Alex, Suzanne, adopte un comportement de plus en plus farfelu. Entre l'enfant désiré et l'enfant que Suzanne redevient, tout s'emmêle.

Patrimoine et culture

Visite de la crèche installée dans l'église.

L'association Patrimoine et Culture tiendra une permanence tous les dimanches de janvier 2022 de 15h à 17h.

Visites soumises à la réglementation sanitaire en vigueur dans les lieux clos, dans le respect des gestes barrière.



Association A.V.E.C.

LA GARE

105 Quai des Entreprises. Coustellet
84660 Maubec
04.90.76.84.38
www.aveclagare.org

En janvier à La Gare de Coustellet
Espace de curiosités artistiques, culturelles et citoyennes.



À NOTER : les RDV du jeudi

La Gare de Coustellet sera ouverte, notamment, tous les jeudis soir. Qu'il soit musical, associatif ou dédié aux jeunes et aux familles, c'est un rendez-vous public régulier (hebdomadaire), pour se rencontrer, partager, s'évader, s'amuser, découvrir, être ensemble.



Actualité à suivre sur
www.aveclagare.org
et nos réseaux sociaux.

Zoom sur :

Accueil public & standard téléphonique

à la gare de Coustellet :

**Du mercredi au vendredi
10h → 18h**

(sonnette à l'entrée - rez de chaussée/
côté nord).

Côté musiques actuelles :

- jeu. 13/01 → 19h : BD-Concert Totorro & Friend X Fabcaro
#mathrock #comics #romanphotos #telescopage
- Jeu. 27/01 → 19h : Elias Dris - Concert
#indie pop #folk #ViciousCircle



Côté jeunes & familles :

- Les mercredis 14h → 18h : Accueil Jeunes (11 à 17 ans) : accueil libre, ateliers, sorties + programmes spécifiques durant les vacances.
N'hésitez pas à nous contacter !
- Sam. 15/01 → 10h > 12h : Atelier D.I.Y spécial Ados «soins cosmétiques peau / cheveux» - Sur inscriptions (places limitées).
- Jeu. 20/01 → 19h : Cabaret d'Impro avec la Cie Les Ateliers du Toucan.

+ d'infos : www.aveclagare.org
facebook - instagram :
« La gare de Coustellet » « Anim La Gare »
Tél. (standard) 04 90 76 84 38



Dans le cadre de notre volonté de respecter les forêts, nous utilisons maintenant du papier mat PEFC.



Lettre d'information mensuelle de la Mairie de Maubec.
Directeur de la publication : Frédéric Massip.
Comité de rédaction : Jean-François Dubois et Nathalie Gros.

Maubec infos

"Maubec infos" - Mairie de Maubec
450 Grande Rue - 84660 Maubec
Tél. 04 90 76 92 09
email : contact@mairiemaubec-luberon.fr
www.mairiemaubec-luberon.fr